



**VITHEC** 3, Allée Victoria, Grand Janon 23460 Saint Pierre Bellevue

Vivre Tranquille et Heureux En Creuse

Tél : 07 81 83 26 13 Mail : [contact@vithec.fr](mailto:contact@vithec.fr) site : [www.vithec.fr](http://www.vithec.fr)

N° d'enregistrement W231004664

SIREN : 910 307 487

20 août 2023

### MESSAGE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE SAINT PARDOUX MORTEROLLES

Vous avez été informé dernièrement par une brochure commerciale au contenu très vendeur mais à l'argumentation trompeuse, que le projet dit de « Champalounat » arrive à son terme puisque Iberdrola vous indique que le dossier sera présenté en préfecture pour demande du permis de construire en cette fin d'année .

La tromperie la plus flagrante est celle du nombre de foyers que pourra alimenter ces 4 aérogénérateurs qui ne prend pas en compte les vents insuffisamment puissants pour générer les MW annoncés ou ceux trop puissants qui imposent le bridage des machines . Les 7000 foyers annoncés couverts en électricité pourraient l'être à la condition que les machines tournent 24 hrs sur 24 à leur puissance maximum, 365 jours par an . Rappelons que la Creuse est un des département les moins ventés en France et que le temps de production éolien onshore est que de 25% en moyenne nationale est de seulement 23% pour la Creuse . Ce qui est également passé sous silence est que la production d'électricité éolienne étant alternative, pour éviter les coupure d'alimentation aux consommateurs, il faut impérativement une production parallèle dite « pilotable » . Aujourd'hui la seule solution envisageable est le gaz, le pétrole ou le charbon, dont il n'est pas besoin de préciser qu'ils sont facteurs d'augmentation de production de gaz à effet de serre, principale cause du dérèglement climatique . Il y a à peine 15 ans l'Allemagne était au même niveau que la France pour l'émission de gaz à effet de serre pour leur production d'électricité, le démantèlement du nucléaire et la démultiplication de l'éolien, avec ses centrales au charbon et à la lignite, ont menés l'Allemagne à produire aujourd'hui 3 fois plus de ces gaz à effet de serre, scientifiquement reconnus comme responsable du dérèglement climatique .

Ces mensonges font partie de la panoplie des arguments du lobby des producteurs d'énergies qui sont gagnants sur tous les plans puisqu'ils sont également promoteurs de centrales à énergies fossiles qui prennent le relai de l'éolien à 75% du temps . Certaines de ces sociétés ont même l'outrecuidance de se proclamer acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique . Iberdrola va bien au-delà, n'hésitant pas à produire des photomontages tellement trompeurs que des machines de 150 m dépassent à peine la cimes d'arbres faisant au plus 40 m . L'amende de 200.000 euros qui vient de leur être infligée pour « pratiques commerciales trompeuses » suite à plainte de victimes et une enquête de la DGCCRF, n'y a rien fait, des pratiques commerciales trompeuses continues d'être appliquées . La municipalité de Saint Pardoux Morterolles a-t-elle bien choisi son partenaire pour monter ce projet ? Si l'on s'en tient à l'emplacement choisi qui rejette toutes les pollutions visuelles et sonores sur des voisins, il fallait effectivement un partenaire peu regardant sur la moralité .